



Conférence générale

33e session
Projet de résolution

Генеральная конференция

33-я сессия
Проект резолюции

dr

Paris 2005

General Conference

33rd session
Draft resolution

المؤتمر العام

الدورة الثالثة والثلاثون
مشروعات القرارات

Conferencia General

33ª reunión
Proyecto de resolución

大会

第三十三届会议
决议草案

33 C/DR.13*

(COM.V)

13 septembre 2005

Original arabe

Point 4.2 de l'ordre du jour provisoire

Amendement au Projet de programme et de budget pour 2006-2007 (33 C/5)

présenté par l'ÉGYPTE

Titre II.A - Grands programmes, projets relatifs aux thèmes transversaux

Grand programme :	V	Communication et information
Programme :	V.1	Autonomiser les populations par l'accès à l'information et au savoir, l'accent étant mis sur la liberté d'expression
Sous-programme :	V.1.2	Favoriser l'accès des communautés et la diversité des contenus
Résolution (33 C/5 par. n°) :	05120	
Incidences budgétaires indiquées par l'auteur :	Pas d'incidences budgétaires	
Source de financement proposée par l'auteur :	-	

Modifications, suppressions ou adjonctions proposées :

- Ajouter l'idée qu'il est « important de soutenir et de protéger la culture propre à chaque peuple »
- Ajouter au paragraphe (a) un alinéa (vi) ainsi libellé : « de promouvoir un dialogue positif entre les détenteurs de contenus différents au sein d'une même société, et d'encourager la critique et l'autocritique afin de réexaminer ces contenus et d'en extirper les idées rétrogrades : mythes et stéréotypes (catégorisation par genre). Il est important de soutenir et de protéger la culture propre à chaque peuples ».

Note explicative :

-

* Cette proposition est parvenue au Secrétariat le 16 août 2005.